

*Proposition présentée par la députée :
M^{me} Sandra Borgeaud*

Date de dépôt : 9 octobre 2008

Proposition de motion pour la facilité de faire du gymkhana à Genève dans le but de la prévention routière

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

invite le Conseil d'Etat

- à mettre à disposition un terrain dans le canton de Genève pour laisser les gens faire du gymkhana, plusieurs fois par an ;
- à aider les personnes prêtes à s'investir pour aider les jeunes à apprendre à conduire de manière intelligente et limiter au maximum les accidents de la route.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Cette motion a pour but de permettre à des jeunes et moins jeunes de se faire plaisir sur des terrains mis à disposition, pour faire du slalom avec des voitures (gymkhana).

On peut concevoir un prix de 100 F pour une demi-journée, afin de pouvoir rémunérer les services de sécurité, tels que ambulance et entretien du terrain mis à disposition.

Des gendarmes passionnés par ce sport sont prêts à s'investir pour être présent sur les lieux. Ceci afin de promouvoir la sécurité routière, en faisant prendre conscience de ce qu'est véritablement un véhicule. Leur apprendre à maîtriser une voiture sur une route ou un terrain, comprendre les risques de la vitesse et leur apprendre comment gérer un véhicule qui s'emballe.

Des financiers privés pourraient avoir la satisfaction de sponsoriser ces événements dans le but de participer à la sécurité routière et pourquoi pas de participer eux-mêmes à ces exercices.

Les véhicules sont souvent prêtés sur les lieux et les gens peuvent venir avec leur propre véhicule s'ils le souhaitent.

Des stands de boissons et de nourritures pourraient être mis à disposition sur place, afin de rendre ces événements plus sympathiques et accueillants pour la population environnante.

Dans le but de favoriser la prévention routière de façon ludique et non répressive, je vous demande, mesdames et messieurs les député(e)s, de bien vouloir réserver un bon accueil à cette motion.

Cette motion n'a absolument aucune incidence financière sur le budget de l'Etat.